



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **EVALUATION ET COMPETENCES**

Mise en œuvre de la démarche d'évaluation par compétences

# Sommaire

## 1. Contextualisation

- a. Historique
- b. LSL Pro

## 2. Définition de la compétence

## 3. Améliorer l'approche par compétence dans sa pratique professionnelle

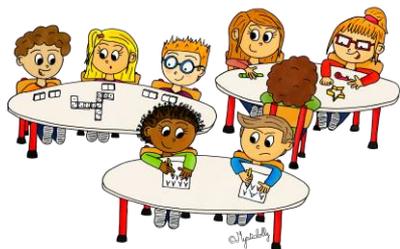
- a. La question de la note
- b. Les niveaux d'évaluation
- c. Le suivi des élèves dans l'acquisition des compétence

# 1. Contextualisation

# Historique



# Historique



**Livret  
scolaire**  
pour l'examen  
du baccalauréat

arrêté du 17 juin 2020

**voie  
professionnelle**

Spécialité

Option

# LSL Pro

Le livret fait appel à deux types d'évaluation : une évaluation chiffrée et une évaluation des compétences.

Cette évaluation chiffrée peut être obtenue par deux procédés :

- À partir du positionnement global des acquis de l'élève sur une période donnée (évaluation par compétences).
- À partir de la moyenne des notes obtenues aux évaluations formatives régulières sur la période.

Arrêté du 17-6-2020- J.O. du 5-7-2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2012530A.htm>

Modèle de livret spécifique à la voie professionnelle :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/28/61/2/ensel530\\_annexe1\\_1305612.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/28/61/2/ensel530_annexe1_1305612.pdf)

Les compétences spécifiques aux enseignements de spécialité de chaque baccalauréat professionnel sont annexées à l'arrêté publié dans le BO n°28 du 10 juillet 2020 :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/28/61/5/ensel530\\_annexe2\\_1305615.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/28/61/5/ensel530_annexe2_1305615.pdf)

## 2. Définition de la compétence

Pour **Philippe Perrenoud**, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Genève), « une **compétence** est une **capacité d'action efficace face à une famille de situations**, qu'on arrive à maîtriser parce qu'on dispose à la fois des **connaissances nécessaires et de la capacité de les mobiliser** à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes ».

**Marc Romainville**, professeur au département Éducation et Technologie de l'université de Namur (Belgique) estime, lui, qu' « une **compétence** est un ensemble intégré et fonctionnel de **savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir**, qui permettront, face à une **catégorie de situations**, de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets ».





Une des spécificités de la voie professionnelle est la place qu'occupent les **compétences métiers**. Elles sont travaillées à la fois dans les enseignements professionnels mais aussi en entreprise pendant les périodes de formation en milieu professionnel. Ainsi, au-delà des connaissances théoriques, il est essentiel d'**évaluer les compétences transversales et professionnelles** des élèves.

# 3. Améliorer l'approche par compétence dans sa pratique professionnelle

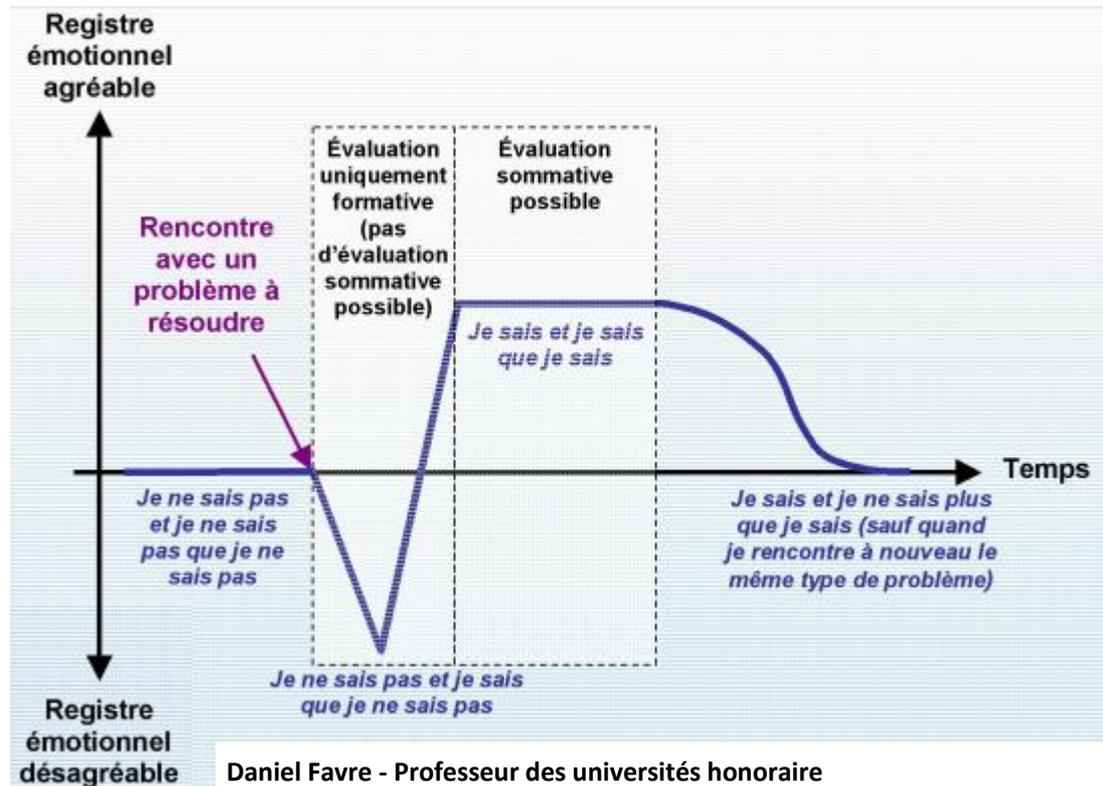
## La question de la note

Il ne s'agit pas de supprimer l'évaluation notée/chiffrée/normée au profit de l'évaluation des compétences mais d'identifier la plus-value de l'évaluation des compétences.

**L'évaluation participe à la formation.** Le CCF, **contrôle en cours de formation**, est une modalité évaluative qui permet d'évaluer les élèves en fonction de leur avancement dans le développement des compétences à acquérir.

Au fur et à mesure de leur parcours d'apprentissage les élèves seront alors à même d'identifier leurs faiblesses et d'y remédier, de repérer leurs forces et leurs points forts dans le métier pour les valoriser.





Daniel Favre - Professeur des universités honoraire  
en Sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier

# Évaluation d'un niveau de compétence

Le référentiel définit des **Critères d'évaluation de la compétence**.

L'enseignant précise des **Indicateurs de réussite**.

Les **critères** ne sont pas contextualisés => ils sont relatifs **au niveau terminal** à atteindre à l'issue de la formation.

L'**indicateur** est situé par rapport à des contextes professionnels de l'activité d'apprentissage, par rapport à des observables.

Les niveaux d'exigence sont de complexité intermédiaire. Il faut définir des **Paliers d'apprentissage progressifs**.

Échelle de développement personnel



## Les niveaux de maîtrise d'une compétence

- non maîtrisé, ou non réussi 
- insuffisamment maîtrisé, ou réussite partielle 
- maîtrisé, ou réussite totale avec aide (camarade, aide technique/documentaire, de l'enseignant, ..) 
- bien maîtrisé, ou réussite totale en toute autonomie 

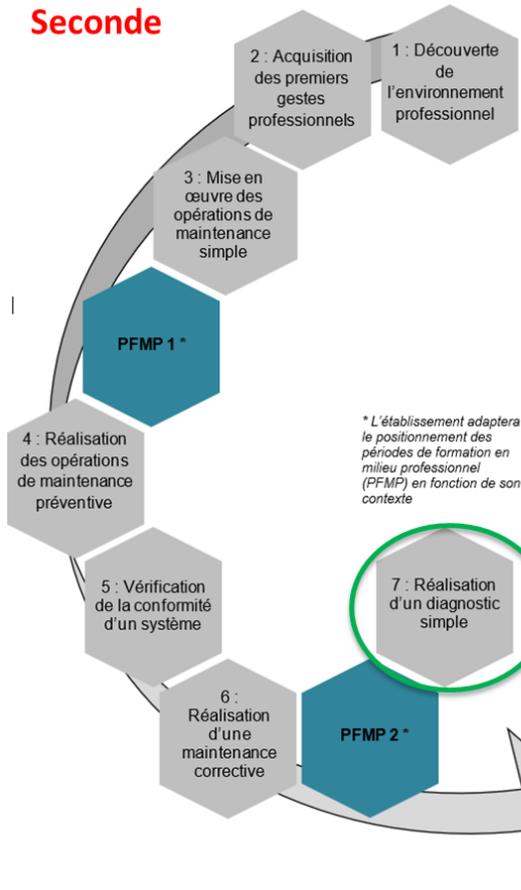
« + » et « - » sur certaines grilles d'évaluations, ou de « 0 » à « 3 » sur les nouvelles grilles  
« non évalué » en ponctuel selon les diplômes

# La montée en compétence

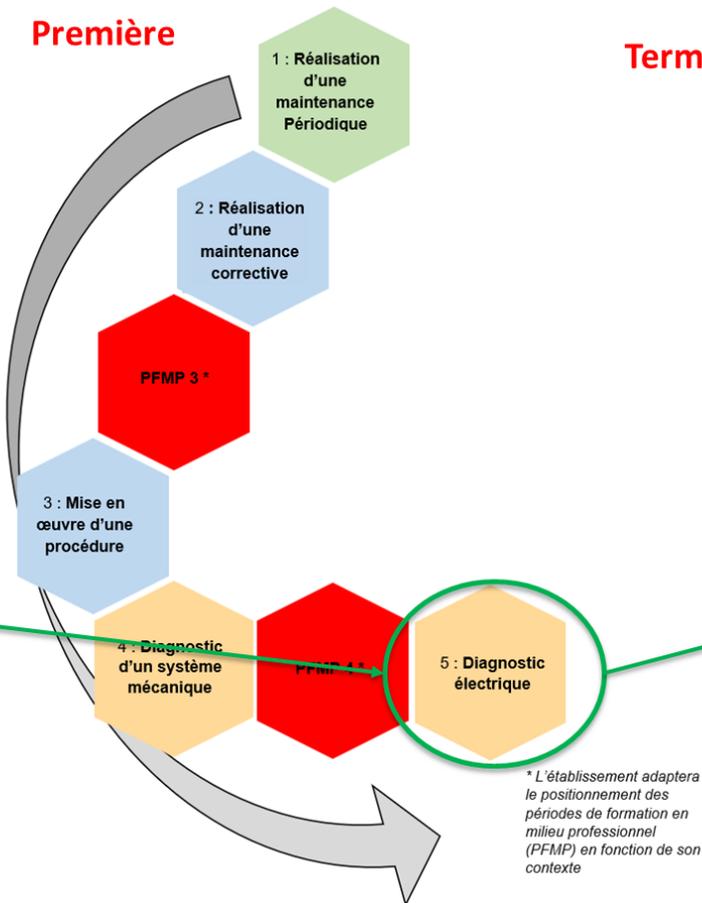
## 3. Améliorer l'approche par compétence dans sa pratique professionnelle

### b. Les niveaux d'évaluation

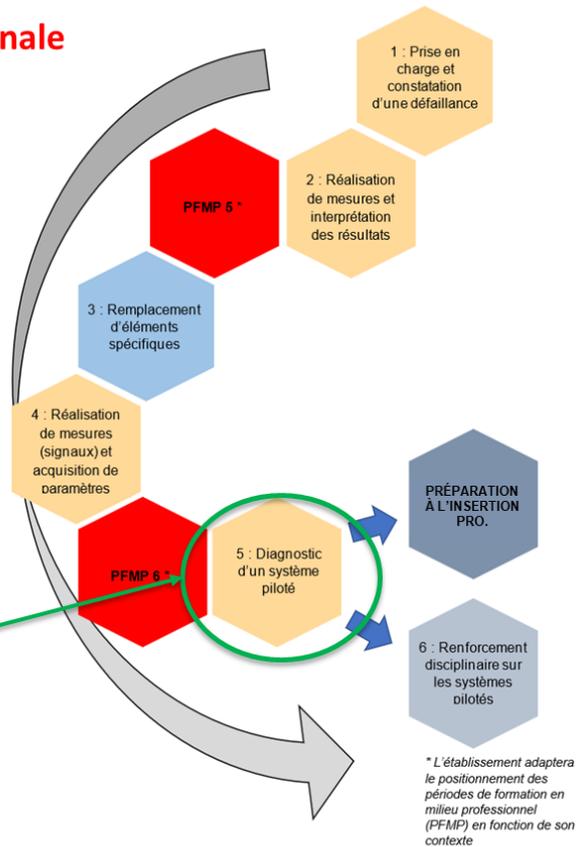
### Seconde



### Première



### Terminale



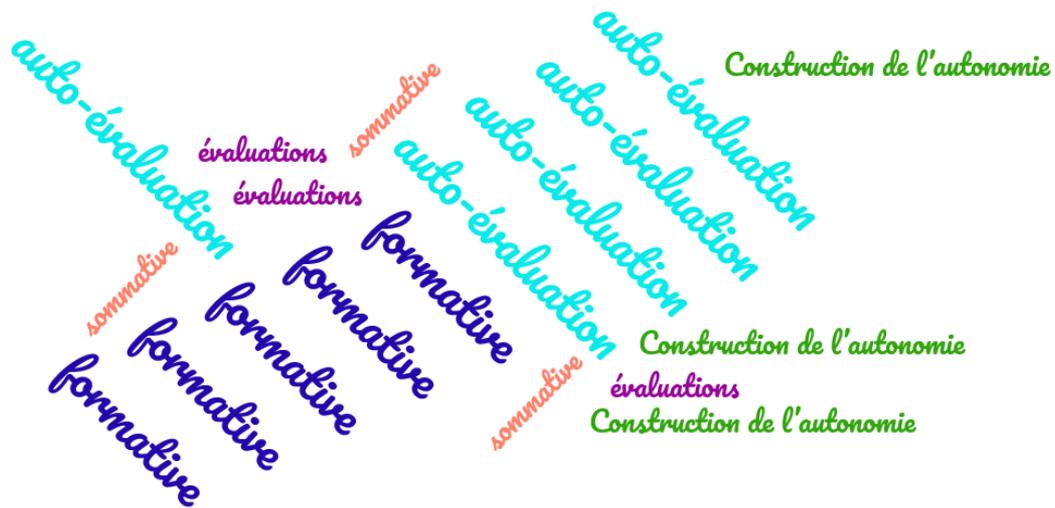
# Le suivi des élèves dans l'acquisition des compétences

- Suivi fin des acquisitions des élèves : la situation doit être «nouvelle» et de même complexité pour la certification.
- Évaluation synchrone et bilan de fin de période
- Évolution des niveaux et évaluation de l'élève sur son niveau atteint en fin de période



- Convertir ce bilan en une note périodique, en pondérant les compétences
- La note doit être issue de l'évaluation par compétences, ce n'est pas une moyenne.





## Des ressources

